

Formulaire de demande de Co-financement
A renvoyer à l'adresse ppecf.comifac@gmail.com



PARTIE I

à travers la KFW

1. COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom de l'organisation / société	ETICWOOD
Nom du contact	Jérôme Laporte
Adresse	Camino del Cierrín de la Moría S/N 33567 Ribadesella (Sebreño) – Espagne
Téléphone	+34 618 547 967
Fax :	
E-mail :	j.laporte@eticwood.com

2. TITRE DE L'INTERVENTION PROPOSEE

Etude de marché pour la commercialisation des produits connexes de l'exploitation forestière et de la transformation en scierie

3. STATUT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU CANDIDAT

Proposition soumise sous la responsabilité de Jérôme Laporte, personne morale.

4. EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'INTERVENTION

PAYS	REGION / PROVINCE	NOM UFA /UGF (pour les concessionnaires)
Cameroun	Divers	Divers
Gabon	Divers	Divers
Congo	Divers	Divers

5. DATES PREVISIONNELLES, DUREE, BUDGET, FINANCEMENT DEMANDE

Date début	Date fin	du	01/11/2018	au	28/02/2019
Durée	4 mois				
Budget estimé	67 200 €				
Financement demandé	48 800 €				

6. RESUME DE L'ETUDE DE MARCHE (une page maximum)

Cette étude marché s'intègre dans le contexte suivant :

- En amont de la filière bois :
 - Les entreprises forestières certifiées rencontrent des difficultés économiques croissantes en raison notamment de la raréfaction de la ressource ligneuse et de l'augmentation des coûts de mise en oeuvre de la certification ;
 - Le volume aujourd'hui laissé en forêt est de l'ordre de 30% du volume brut des arbres abattus ;
 - Les rendements en scierie dépassent rarement 50%, en raison notamment de la production de débits de grandes dimensions, de qualité élevée ;
 - Certaines entreprises transforment à la scie mobile une partie de leurs déchets d'exploitation pour la confection de produits destinés à être consommés en interne ;
 - Il reste néanmoins une quantité importante de bois en forêt ou sur parc scierie (ou sur les places à feux) qui ne sont pas valorisés actuellement. Cette situation qui peut s'expliquer par des raisons économiques (rentabilité des produits, rendement matière...) reste un non-sens écologique.

- En aval de la filière bois :
 - Le marché ne paye pas le prix permettant de compenser les coûts de production des entreprises certifiées. Leur compétitivité par rapport aux entreprises non-certifiées est impactée. Par ailleurs, les importations de produits bois d'Afrique centrale sont en constante décroissance depuis plusieurs années au niveau européen, le seul avec le marché nord-américain susceptible de payer un premium sur les produits certifiés ;
 - Les débités des essences les plus demandées, telles que le tali ou l'iroko, sont difficilement accessibles aux petites entreprises importatrices européennes à la recherche d'approvisionnements ponctuels ou de dimensions particulières. Ces difficultés s'expliquent par le fait que ces essences sont essentiellement exportées sous la forme de grumes vers l'Asie, ne laissant qu'une très faible part de débités (produits quasi-exclusivement au Gabon) sur le reste du marché international ;
 - Au niveau du marché espagnol, nombre d'opérateurs (tel que *Maderas Angel Suarez*, partenaire à cette étude - voir section « 10. Bénéficiaires et parties prenantes ») se satisfont de débités de qualité « industrielle » (terminologie utilisée en Espagne, essentiellement chevrons et lambourdes produits à la scie mobile), de qualité inférieure aux sciages FAS¹ traditionnellement produits par les entreprises productrices du Bassin du Congo. Ces débités industriels sont retransformés localement, dans les scieries et menuiseries en Espagne, en produits de plus petites dimensions (lamellé-collé, carrelats, parquets, lambris, etc.) ou utilisés comme bois de structure extérieure, régulièrement en terrasses. Pour les mêmes raisons qu'évoquées plus haut, ces entreprises sont souvent obligées de se rabattre sur des approvisionnements sans garantie légale. Les opérateurs espagnols sont donc à la recherche de produits bois certifiés afin de se conformer au RBUE ;
 - Au niveau du secteur du rail, les partenaires à cette étude (SNCF et Durwood – voir section « 10. Bénéficiaires et parties prenantes ») ont confirmé les importants besoins en produits bois certifiés autres que les traverses, qui pouvaient être produits à partir de produits connexes. Au-delà de la sécurisation d'approvisionnements en bois, la SNCF et Durwood souhaitent limiter les gaspillages de bois issus de la production de traverses.

L'objectif de l'étude est d'évaluer la faisabilité économique de la valorisation de produits connexes d'origine certifiée, issus de l'exploitation forestière et de la transformation en scierie. L'étude se

¹ FAS : *First And Second*. Nomenclature de classement des bois avivés africains et latino-américains.

focalisera sur le marché européen à travers 5 principaux pays importateur de bois (Belgique, France, Espagne, Portugal, Italie), susceptibles d'offrir des prix d'achats plus élevés, pour ces produits.

PARTIE II : L'INTERVENTION

Section 1 : CONTEXTE

7. MOTIVATION DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

Cette étude se justifie par le besoin d'identifier de nouveaux débouchés rentables pour les produits connexes traçables et légaux issus de la valorisation des déchets d'exploitation et des déchets de scieries d'entreprises certifiées. Les principales pistes de nouveaux débouchés qui seront explorées, le seront au niveau des scieries espagnoles et du secteur du rail en Europe, autres que la traverse, pour lesquels les besoins correspondent avec les produits bois potentiels.

Au niveau du marché espagnol, il est avéré que les débités des essences les plus demandées sur le marché local à des dimensions et qualités spécifiques, telles que le tali ou l'iroko, sont difficilement accessibles aux entreprises à la recherche d'approvisionnements ponctuels. Par conséquent, ces entreprises sont souvent obligées de se rabattre sur des approvisionnements sans garantie légale. Pour cette raison, ces entreprises sont à la recherche d'approvisionnements certifiés.

Par ailleurs, nombre d'opérateurs sur ce marché se satisfont de débités de qualité « industrielle » (terminologie utilisée en Espagne, essentiellement chevrons et lambourdes produits à la scie mobile), de qualité inférieure aux sciages FAS² traditionnellement produits par les entreprises productrices du Bassin du Congo. Ces débités industriels sont retransformés localement, dans les scieries et menuiseries en Espagne, en produits de plus petites dimensions (lamellé-collé, carrelats, parquets, lambris, etc.) ou utilisés comme bois de structure extérieure, régulièrement en terrasses.

Ensuite, le secteur du rail présente d'importants besoins en produits bois certifiés autres que les traverses pouvant être approvisionnés à partir de bois de récupération.

De plus, la valorisation de produits actuellement abandonnés en forêt ou brûlés à l'arrière de scierie aura une plus-value environnementale évidente (ex : diminution des émissions de CO₂, limitation de l'impact écologique des tas de sciures et des cendres emportées par le vent).

Ces activités de récupération et de transformation pourront possiblement être réalisées par des populations riveraines à des concessions forestières et donc engendrer également des retombées économiques et sociales indéniables. Par conséquent et étant donné que les produits visés par cette étude proviendraient d'entreprises certifiées, il pourra être envisageable d'entamer une réflexion quant à l'ouverture d'un marché ou au moins d'une communication sur du bois « certifié + » c'est-à-dire du bois certifiés gestion durable mais qui permet également à des populations riveraines d'y trouver une rémunération directe plus juste (approche certification « fairtrade »).

8. CONTEXTE DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

Cette proposition se base sur les constats suivants :

- En fonction des contraintes d'exploitation et des opérateurs, le volume aujourd'hui laissé en forêt atteint parfois 30% du volume brut des arbres abattus. Il serait donc possible de récupérer une partie de ces déchets d'exploitation (culées, purges hautes) pour les transformer en bois de qualité « industrielle » destinés, au moins, au marché espagnol mais probablement également aux marchés belge et français (SNCF) également visés par l'étude ;

² FAS : *First And Second*. Nomenclature de classement des bois avivés africains et latino-américains.

- Les rendements en scierie des grandes entreprises dépassent rarement 50%, en raison notamment de la production de débits de grandes dimensions, de qualité élevée. Les déchets étant brûlés dans de nombreux cas. De nouveaux débouchés pour les déchets de scierie pourraient donc être recherchés sur les produits de petite dimension et/ou l'optimisation de leur utilisation pour la production d'énergie ;
- Un marché pour des bois certifiés issus de scies mobiles (déchets d'exploitation) existe « à l'international », au moins en Espagne, où ces débités sont qualifiés « d'industriels » ;
- Certaines entreprises transforment déjà une partie de leurs déchets d'exploitation à la scie mobile. On peut donc affirmer que la technique fonctionne et qu'elle est pertinente. Les leçons apprises pourraient être valorisées ;
- Des produits bois certifiés de petites dimensions, pouvant être produits à partir de déchets de scierie et d'exploitation, sont recherchés en grandes quantités par le secteur du rail en Europe et pourraient très bien bénéficier de la marque collective Fair & Precious et ainsi être promus par le plan marketing de l'ATIBT, financé par le PPECF II.

9. DEFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI, DES RESULTATS ATTENDUS ET DE LA METHODOLOGIE (500 mots maximum)

OBJECTIFS

L'objectif général de l'étude est d'évaluer la faisabilité économique de la valorisation de produits connexes d'origine certifiée, issus de l'exploitation forestière et de la transformation en scierie, en étudiant le potentiel de création de nouveaux marchés à l'international pour ces produits.

RESULTATS ATTENDUS

Actuellement, la situation qui prévaut est une faible valorisation de produits connexes, par la transformation de résidus d'exploitation à la scie mobile destinés à la consommation interne des entreprises. Les produits connexes de scierie restent encore dans leur ensemble largement considérés comme des déchets et ne sont pas valorisés en dehors de leur utilisation comme bois énergie pour les chaudières de séchoirs et les populations riveraines.

Pour ces raisons, la partie de l'étude concernant les **résidus d'exploitation** pourra faire le lien entre les modalités de production observées dans une entreprise pilote et la demande du marché international. La partie concernant les **résidus de scierie** se focalisera quant à elle sur la demande du marché et les potentialités de production au niveau des scieries concernées par l'étude.

Dans ce contexte, l'étude vise à atteindre les résultats suivants :

- Au niveau de l'amont du marché (une étude de cas de l'entreprise Pallisco) :
 - Description du mode de fonctionnement d'une scie mobile et des principaux produits aujourd'hui réalisés ;
 - Etude des coûts d'achat, de maintien et d'opération d'une scie mobile ;
 - Caractérisation des modalités d'approvisionnement de la scie mobile au niveau de l'entreprise étudiée, incluant notamment le transport des bois, leur marquage (marteau forestier, peinture), leur enregistrement pour la traçabilité (lettre de voiture, carnet de chantier, manifold interne) ;
 - Caractérisation des déchets d'exploitation exploitables à la scie mobile ou sous d'autres modalités ;
 - Indication d'ordre de grandeur de gisement potentiel pour la production de produits connexes ;
 - Evaluation de coûts de revient indicatifs des différents produits bois ;
 - Identification de produits réalisables à partir de la valorisation de produits connexes en scierie (sur base des études réalisées sur la partie aval du marché) ;
 - Orientation de la méthodologie ainsi que des conditions selon lesquelles les déchets d'exploitation et de scierie pourraient être valorisés, éventuellement par les

populations riveraines (réalisation d'une analyse de faisabilité technique et institutionnelle avec une approche AFOM -Atout Faiblesse Opportunité Menace)

- Au niveau de l'aval du marché :
 - Description et qualification des produits bois de qualité industrielle (issus de scie mobile) et de produits bois de petites dimensions (produits de scierie connexes) valorisables sur le marché européen et des prix d'achat envisageables ;
 - Description et typologie des acheteurs potentiels de produits connexes sur la Belgique, la France, l'Espagne, le Portugal et l'Italie qui sont les 5 plus gros importateurs de bois camerounais ;
 - Evaluation des quantités susceptibles d'être importées en fonction des produits proposés par des industriels, des pays et des types d'acteurs identifiés ;
 - Identification des produits bois de petites dimensions valorisables sur le marché européen, en particulier le secteur du rail, et des prix d'achat envisageables ;
 - Description du contexte d'approvisionnement (force et faiblesse, opportunité et risque) actuel des entreprises importatrices des produits visés dans le cadre de la mise en oeuvre du RBUE ;
 - Evaluation de la sensibilité environnementale et sociale des différents marchés et acteurs étudiés par rapport au produits proposés.

Indirectement, l'étude apportera des informations permettant d'atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Augmenter le rendement matière (ou le coefficient de commercialisation³) lors de l'exploitation par la valorisation des purges aujourd'hui laissées en forêt (habituellement culées et parties de houpier) ;
- Augmenter le rendement matière lors de la transformation via la valorisation des résidus de scierie (via leur utilisation directe ou après transformation pour la fabrication de produits basés sur des bois de petites dimensions⁴) ;
- Augmenter la création d'emplois et de la valeur ajoutée dans les zones riveraines aux concessions forestières au travers de la mise en place de petites unités de transformation du bois destinées au marché local et ou à l'international (en particulier les marchés espagnol, belge, français, portugais et italien ainsi que liés au secteur du rail en Europe).
- Entamer une réflexion quant à l'intérêt ou la possibilité d'une ouverture d'un marché et d'une communication sur du bois certifié *Fairtrade* étant donné les potentiels impacts positifs en termes environnemental, social et économique.

CHRONOGRAMME ET MÉTHODOLOGIE

1. Mois n°1 : Pré-étude de marché

Le but de cette étude sera d'établir une première liste de produits (essences, types de produits, qualités, dimensions, etc.) liée à des indications d'objectifs de prix afin d'orienter les études de terrain (voir ci-dessous).

Les résultats de cette pré-étude seront à confirmer au travers des études de terrain grâce à laquelle les quantités disponibles et les prix de revient permettront d'être calculés.

La sensibilité des opérateurs rencontrés par rapport à des produits *Fairtrade* sera systématiquement étudiée.

Méthodologie :

³ Coefficient de commercialisation = Volume commercialisable / Volume exploitable, coefficient exprimant les performances de l'entreprise au niveau de l'exploitation

⁴ Pour le secteur du chemin de fer en particulier ainsi que du lamellé-collé, carrelots, parquets, lambris, panneaux, tuteurs, etc.

Cette activité sera appuyée par les deux industriels de l'équipe de projet ainsi que par la SNCF qui orienteront les rencontres auprès d'industriels (importateurs, scieries, menuiseries) européens susceptibles d'acheter les produits certifiés visés.

Des entretiens seront ensuite menés avec la SNCF ainsi qu'auprès des industriels contactés pour l'établissement de la liste de produits accompagnés d'indications de prix.

Au-delà des entreprises rencontrées à titre individuel, les fédérations d'entreprises importatrices (telles que AEIM et FEIM en Espagne, LCB en France) et productrices (ATIBT) seront largement consultées lors de cette phase. Les spécialistes du secteur (E. Groutel, P. Martin, etc.) ainsi que les négociants individuels (P. Picquet, M. Barbosa, etc.) seront également consultés.

Les autorités nationales et régionales en charge de la mise en place d'appels d'offre intégrant des bois certifiés seront également contactées.

Les entretiens seront réalisés soit physiquement, soit via téléphone, sur base de questionnaires semi-dirigés. Des études bibliographiques seront également réalisées, notamment à partir de sources telles que FORDAQ, OIBT, COMTRADE et CIFOR. Etant donné les profils et les « carnets d'adresse » des membres et partenaires à cette étude, les marchés portugais et italiens feront toutefois essentiellement l'objet d'une étude bibliographique.

2. Mois n°2 : Mission de terrain (une étude de cas dans l'entreprise Pallisco)

o Analyse déchets d'exploitation

L'objectif de cette analyse sera de déterminer qualitativement et quantitativement, à l'échelle d'une entreprise pilote, les déchets d'exploitation effectivement produits. Il s'agira ensuite de distinguer les résidus qui peuvent être exploités à la scie mobile ou d'une autre façon, des « déchets ultimes ».

Méthodologie :

Une visite sur les chantiers forestiers sera réalisée et une dizaine d'arbres par type de configuration (avec/sans empattements, avec / sans aubier, etc.) seront inspectés afin de pouvoir qualifier et quantifier sommairement les déchets produits par espèce. Une extrapolation des résultats obtenus par type de résidus pourra ensuite être calculée à l'échelle de l'entreprise pour évaluer le gisement potentiel.

o Analyse scie mobile

Ce volet devra permettre de décrire le mode de fonctionnement d'une scie mobile (telle qu'opérée chez Pallisco) et des principaux produits qui peuvent être réalisés. Les activités mises en œuvre seront réalisées au niveau d'une entreprise certifiée opérant déjà cet outil, elles seront les suivantes :

- o Etude des coûts d'achat, de maintien et d'opération d'une scie mobile ;
- o Caractérisation des modalités d'approvisionnement de la scie mobile au niveau de l'entreprise étudiée, incluant notamment le transport des bois, leur marquage (marteau forestier, peinture), leur enregistrement pour la traçabilité (lettre de voiture, carnet de chantier, manifold interne) ;
- o Caractérisation des déchets d'exploitation exploitables à la scie mobile ;
- o Caractérisation des produits réalisés à la scie mobile ;
- o Détermination des coûts de production des produits de la scie mobile ;
- o Description de obligations administratives.

Méthodologie :

Les principales étapes qui seront mises en œuvre sont les suivantes :

- o Etude bibliographique et documentaire pour l'analyse des coûts d'achat, de maintien et d'opération d'une scie mobile ;

- Accompagnement des opérateurs de la scie mobile pour l'évaluation des opérations de manutention et du calcul des coûts de main d'œuvre ;
- Discussion avec le personnel d'encadrement pour les modalités d'approvisionnement de la scie mobile et l'intégration des obligations administratives ;
- Qualification des produits réalisés par des mesures *in situ* ;
- Analyse des déchets de scierie

Le but de ce volet sera d'évaluer quantitativement et qualitativement les résidus de scierie potentiellement exploitables, pour la production de produits identifiés lors de la pré-étude, au sein de l'entreprise pilote.

Méthodologie :

Les études seront menées sur les principales essences et dimensions pour lesquelles un potentiel de valorisation des déchets de transformation a été mis en évidence au travers de la pré-étude de marché, qualifiées « d'essences phares ».

Les principales étapes qui seront mises en œuvre sont les suivantes :

- Suivi et mesure en scierie de la chaîne de transformation des principaux produits réalisés à partir des essences phares. Qualification et quantification des résidus obtenus pour les principales essences ;
- Une analyse documentaire sera réalisée à partir des études ayant déjà traité de la valorisation des déchets de scierie, notamment l'étude menée par l'ATIBT sur les potentialités de production de biomasse en 2012.

3. Mois n°2 : Entretiens au Cameroun

Lors de cette mission et en addition au travail de terrain sur la concession de Pallisco, des entretiens seront réalisés aux sièges de différentes entreprises forestières certifiées légalité et / ou engagées dans un processus de certification.

Sur les mêmes modalités que la « pré-étude de marché », ces entretiens seront réalisés de manière à évaluer l'intérêt des entreprises pour une production issue de résidus de scierie et d'exploitation.

4. Mois n°3-4 : Etude de marché de « confirmation »

Cette activité devra permettre de définir les besoins du marché européen sur les produits proposés, depuis les entreprises certifiées d'Afrique centrale, ainsi que leurs prix d'achat potentiels. Cette étude sera constituée des activités suivantes :

- Identification des produits bois de qualité industrielle valorisables sur le marché européen et des prix d'achat envisageables ;
- Identification des produits bois de petites dimensions valorisables sur le marché européen, en particulier le secteur du rail, et des prix d'achat envisageables.

Méthodologie :

Les coûts de revient estimatifs des produits auront été évalués sur base des activités précédentes.

A cette étape, il s'agira d'abord d'intégrer les coûts d'exportation et les coûts d'une ultime transformation de ces produits, si nécessaire, au sein d'unités de transformation en Europe.

Ensuite, les différents opérateurs contactés lors de la pré-étude de marché seront contactés à nouveau pour discuter des modalités de positionnement des produits identifiés.

Ces différentes activités permettront de valider rétrospectivement les listes de produits élaborées pendant la pré-étude de marché.

10. BENEFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES (400 mots maximum)

Les bénéficiaires, partenaires et autres parties prenantes à l'étude sont les suivants :

- **Les bénéficiaires** du projet sont les entreprises forestières du Bassin du Congo certifiées ou investies dans une démarche de certification.
- **Coordination de l'étude** : réalisée par Eticwood, représenté par J. Laporte qui assurera la coordination, le suivi, l'assurance qualité et la rédaction de l'étude. Il sera appuyé par un ingénieur forestier junior à mi-temps pour les enquêtes téléphoniques ainsi que les rencontres avec les acteurs de l'étude au niveau européen.
- **Les Partenaires techniques** seront les suivants :

- **Durwood** (Belgique), représenté par son Directeur, François Amorison, interviendra essentiellement en Belgique et en France pour les travaux sur la valorisation des déchets de scierie pour le chemin de fer et le bois d'œuvre ;

La start-up Durwood SPRL est une société dont la vocation est de créer un lien entre les centres de recherche et l'industrie du bois en termes de développement de procédés liés à la valorisation durable des essences de bois dur (tempérées et tropicales). Le positionnement des activités de Durwood couvre l'ensemble du secteur de la 2ème transformation du bois.

Durwood SPRL développe actuellement une installation semi-industrielle vouée au développement de nouveaux traitements de préservation du bois, dans le cadre de la recherche d'alternatives à la créosote pour l'imprégnation des traverses de chemin de fer. Projet réalisé pour le compte de SNCF Réseau.

- **Maderas Angel Suarez** (Espagne), à travers de son directeur Roberto Suárez Fernández, interviendra principalement sur les travaux sur les produits bois de qualité industrielle ;

Roberto Suárez Fernández est propriétaire de scieries certifiées (Espagne, Ukraine, Hongrie) et importateur de bois tropicaux certifiés transformés (première et seconde transformation ainsi que débités de qualité « industrielle ») à destination du marché ouest-européen. Il est membre du Comité de Direction de la Fédération Espagnole du Commerce et de l'Industrie du Bois (AEIM) ainsi que de la Fédération Asturienne des Entrepreneurs Forestiers, du Bois et du Meuble (ASMADERA).

- **SNCF** (France), accompagnera l'étude de marché via la désignation des produits autres que les traverses qu'elle recherche, tout en indiquant des objectifs de prix d'approvisionnement ;

- L'entreprise Pallisco sera **l'entreprise pilote** pour la phase de terrain. Différentes entreprises seront également rencontrées lors de la mission au Cameroun alors que d'autres seront contactées à distance au Gabon et au Congo ;
- Enfin, **le Programme EU FAO Flegt** et **le plan Marketing de l'ATIBT** s'engagent à donner de la visibilité et de l'appui technique au projet.

Section 2 : L'INTERVENTION

11. QUEL EST LE DEGRE D'INSERTION DE L'INTERVENTION DANS UNE DEMARCHE D'ECOCERTIFICATION ? (200 mots maximum).

Les objectifs visés par l'étude s'intègrent *in fine* dans une démarche d'écocertification par l'ambition de diminuer les impacts sur les ressources forestières par une meilleure valorisation, ainsi que par les recommandations d'appui au développement de projets communautaire.

Par ailleurs, l'identification de nouveaux marchés permettra essentiellement de satisfaire aux exigences de certifications sur les thématiques liées à la valorisation optimale des ressources forestières.

Ces objectifs visent ainsi directement à répondre aux critères et indicateurs suivants du Principe 5 du FSC :

Principe 5 : BIENFAITS DE LA FORÊT

Les opérations de gestion forestière doivent encourager l'utilisation efficace des différents produits et services de la forêt pour garantir la viabilité économique ainsi qu'une large variété de bienfaits environnementaux et sociaux.

Critère 5.2 - *Les opérations de gestion forestière et de commercialisation devraient encourager l'utilisation optimale et la transformation locale de l'ensemble des produits de la forêt.*

Indicateur 5.2.4 - *Le gestionnaire forestier collabore avec les entrepreneurs locaux pour appuyer leurs initiatives de récolte et de transformation locale des produits forestiers conformément à la réglementation en vigueur.*

Critère 5.3 - *La gestion forestière devrait minimiser les déchets générés par l'exploitation et la transformation locale, et éviter les dommages causés aux autres ressources forestières.*

Indicateur 5.3.2 - *Les dégâts doivent être minimisés à toutes les étapes de la transformation*

12. EN QUOI L'INTERVENTION REpond-ELLE AUX OBJECTIFS GENERAUX DU PPEFC? (200 mots maximum)

Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les domaines thématiques du PPEFC et son cadre logique en annexe IX des conditions particulières

L'intervention répond aux objectifs du PPEFC par son ambition d'appuyer les entreprises du secteur forestier dans l'identification de nouveaux débouchés pour des produits bois habituellement abandonnés en forêt ou brûlés à l'arrière des scieries.

Ces activités pourront avoir des impacts au niveaux suivants :

- Ecologique : l'accès à de nouveaux marchés devrait permettre la réalisation de produits bois à partir de résidus actuellement abandonnés ou brûlés. La valorisation de ces produits pourra donc logiquement diminuer l'impact des entreprises sur le changement climatique, mais surtout appuyer à la valorisation optimale des bois abattus en forêt ;
- Socio-économique : la transformation de nouveaux produits créera inévitablement une augmentation de la main d'œuvre en zones rurales. Si ces produits sont réalisés directement par les entreprises, elles devront embaucher de la main d'œuvre additionnelle, dédiée à cette nouvelle production. D'un autre côté, la possibilité d'appuyer des entreprises pour la mise en place de projets de développement communautaire avec les communautés riveraines à leur concession sera étudiée (analyse AFOM)

13. HYPOTHESES & RISQUES (200 mots maximum)

Indiquer les mesures d'atténuation des risques.

L'hypothèse essentielle conditionnant la mise en œuvre de l'intervention concerne la pleine collaboration des partenaires à l'étude ainsi que de l'entreprise pilote (Pallisco) pour l'accueil sur le site forestier, la validation des analyses et la fourniture d'information. Dans ce cadre, des accords de partenariats ont déjà été formalisés avec les principaux intervenants.

Par ailleurs, une importante communication a été réalisée lors de la rédaction de cette proposition auprès des entreprises partenaires afin de mettre en avant le côté innovant de l'approche pour la création de nouveaux produits bois pour de nouveaux marchés.

Les autres risques liés à la mise en œuvre du projet sont inhérents à la gestion de projet et au travail de terrain en Afrique centrale et sont essentiellement liés aux compétences des experts du projet ainsi qu'aux volets logistiques et sécuritaires. Dans ce cadre, l'équipe sera constituée d'experts ayant une expérience avérée dans la thématique sur laquelle ils interviendront alors que la principale entreprise partenaire appuiera l'équipe pour la mise en œuvre de l'étude de terrain.